

Avis de constitution

SOCIETE « ZENVAN CLUB SARL » en abrégé « ZEVAC SARL »

Siège ABIDJAN COCODY - II PLATEAUX DJONI EN  
FACE DE L'AGENCE BHCI 7EME TRANCHE LOT 516 ILOT  
54, Lot 516, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZENVAN CLUB SARL » en abrégé  
« ZEVAC SARL »

Objet : COMMERCE GENERALE –VENTE DE  
MARCHANDISES DIVERSES– DIVERSES PRESTATIONS-  
IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY - II PLATEAUX DJONI EN  
FACE DE L'AGENCE BHCI 7EME TRANCHE LOT 516 ILOT  
54, Lot 516, Ilot 54

Dirigeant(s) M WANG GANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11944 du 07/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77612/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

